MAIRIE
DE
MUILLE-VILLETTE
80400
TEL: 03 23 81 13 79
FAX: 03 23 81 56 94
http://mairiemuille-villette.e-monsite.com
mail : mairie.muille-villette@wanadoo.fr

MUILLE et Une NOUVELLES

N°29

JUILLET 2011

Bulletin édité par la Mairie
de Muille-Villette

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Fête communale
- Brocante du 8 Mai
- Fête des Voisins
- Fête des Mères et Pères
- Concours des Maisons Fleuries
- Informations diverses
- Spécial Ecole

LE MOT DU MAIRE

Muille et une Nouvelle vous est maintenant diffusé en couleur. Nous espérons que ce changement du plus bel effet vous permettra de le compulser plus facilement.
L'ensemble du conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Les nostalgiques des années 80 seront comblés le week-end prochain lors de notre fête locale organisée par Culture et Festivités Muilloises.

Si vous partez en vacances, pour votre tranquillité pensez à le signaler à la gendarmerie (03.22.98.34.17)

Amicalement,

Le Maire,
Patrick SOUPLY

Bonnes vacances à tous

16, 17, 18 JUILLET C'EST LA FETE A MUILLE-VILLETTE

Programme des Festivités

SAMEDI 16 JUILLET 2011 :
14 H 00 : Concours de boules organisé par CFM « Espace André SOUPLY »
21 H 00 : Ouverture de la Fête
21 H 00 : Bal Discothèque plein air

DIMANCHE 17 JUILLET 2011 :
14 H 30 : Ouverture de la Fête
16 H 00 : Spectacle « LES ANNEES 80 »
21 H 00 : Bal Discothèque plein air

LUNDI 18 JUILLET 2011 :
10 H 30 : Messe
11 H 15 : Gerbes aux Monuments aux Morts
11 H 30 : Vin d'honneur

14 H 30 : Concours de belote à la mêlée organisé place de la fête par les« les Aînés du Millénaire »
16 H 00 : Distribution de tickets de manège aux enfants de Muille-Villette
18 H 00 : Tirage de la Tombola

Pendant les 3 jours, attractions foraines, restauration et buvette sur place.

VENEZ NOMBREUX !!!!!

Les colis des aînés seront distribués au cours de la semaine précédant la fête.

LES AINES DU MILLENAIRE

Les aînés du millénaire organisent un concours de belote à la mêlée place de la fête le lundi 18 juillet dès 14h30. Inscriptions 5€, primes et lots récompenseront tous les participants.

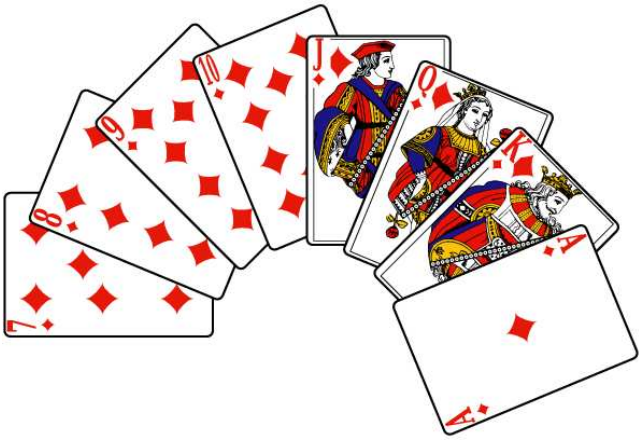

Les Manifestations

Brocante du 8 Mai

Pour la neuvième année consécutive, Culture et Festivités Muilloises a organisé sa brocante du 8 Mai, le temps superbe a favorisé la venue de 70 exposants et d'un nombre important de chineurs.

Fête des voisins

Le ciel menaçant, n'a pas perturbé la fête des voisins qui a eu lieu le vendredi 27 mai, comme les années précédentes sur le parking de la salle polyvalente. Chacun a pu partager son barbecue dans la bonne humeur.

Fête des Mères et Pères

Les agents communaux mamans et papas ont été fêtés, comme chaque année à la mairie le vendredi 17 juin 2011.
Elus et collègues ont souhaité une bonne fête à Christine FRISON, Marie-Pierre ACCART, Bruno DELHAYE, Didier DEVISMES et Sandra Michée, maman pour la première fois d'une petite fille née en 2010.
Chacun a un reçu un panier garni de douceurs à déguster en famille.

Concours des Maisons Fleuries 2010

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010		
Classement	1ère catégorie	Adresse
	Maison avec un jardin visible de la rue	
1er	Mr et Mme DUFRESSE Claude et MALBRANQUE Chantal	4 rue Jules Lefrant
2ème	Mr et Mme DAENENS Armand	4 bis rue des Troënes
3ème	Mr et Mme HERREBRECHT Francis	1 A rue de Verlaines
4ème	Mr et Mme BAILLON Paul	12 rue Nouvelle
5ème	Mr et Mme VICAIRE Régis	53 A rue de Flamicourt
6ème	Mme WLODEK Urszula	13 rue Nouvelle
7ème	Mr et Mme NOIRMAIN Guy	53 C rue de Flamicourt
8ème	Mr et Mme LEBRUN Claude	53 rue de Flamicourt
9ème	Mme GRAS Claude	6 rue Nouvelle
10ème	Mme FOLLY Paulette	4 rue Albert Letuppe
11ème	Mme LAMBOT Yvonne	122 rue de Paris
12ème	Mr et Mme ROUANET David	36 rue de Flamicourt
Classement	2ème catégorie	
	Maison avec un décor floral installé sur la voie publique	
1er	Mme NOE Andréa	11 impasse Léon Cochet
2ème	Mr et Mme TALON Ludovic	108 rue de Paris
3ème	Mr et Mme BOSSERELLE Bernard	106 rue de Paris

Ci dessus les lauréats qui ont reçu leurs prix le 14 mai 2011, M. DUFRESSE et Mme MALBRANQUE, M. et Mme VICAIRE HERREBRECHT, NOIRMAIN, LEBRUN, Mme FOLLY et Mme NOE, Mlle LAMBOT

Pour l'année 2011, la commission communale des travaux, voirie et espaces verts passera courant juillet dans toutes les rues du village afin d'admirer les efforts de fleurissement.

Informations diverses

Info Mairie

En raison de la fête communale, le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 18 juillet 2011.

Pour les congés d'été le secrétariat de mairie sera ouvert du :

18 juillet au 31 juillet 2011 et du 22 au 27 août 2011 :
le lundi de 14 H 00 à 18 H 00
et les mardi et vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00.

Du 01 août 2011 au 21 août 2011 les :
Lundi, mercredi et vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00.

A partir du 29 août reprise des horaires habituels.

Info Ecole

Tout juste le début des vacances qu'il faut déjà penser à la prochaine rentrée. Elle aura lieu le lundi 5 septembre 2011.

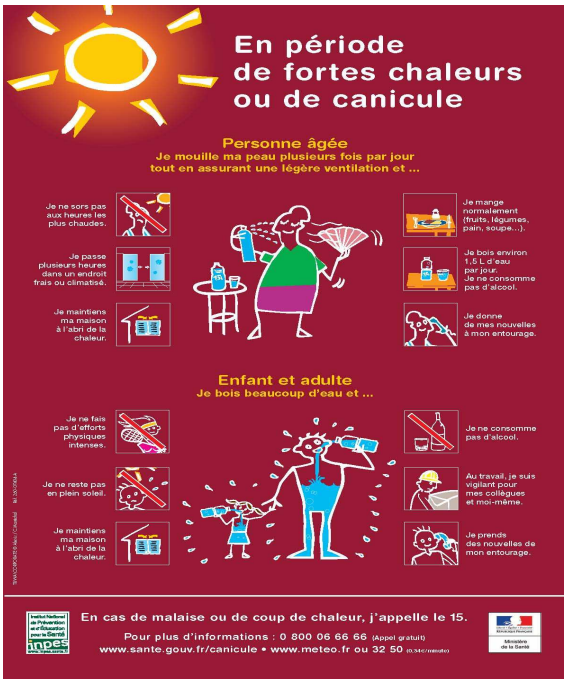

Info Canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.
Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.
Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15
Consultez régulièrement la météo et la carte vigilance de Météo France sur www.meteo.fr
Envie d'en savoir plus pour votre entourage ?
Composez le 0 800 06 66 66
(Appel gratuit depuis un poste fixe)
Ou consultez
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Info Animation

LUDOTHEQUE ITINERANTE

Nous vous rappelons que le Centre Social CAFS propose, dans le cadre de son activité Ludothèque itinérante, une animation gratuite réservée aux enfants et aux parents le lundi 11 juillet 2011 de 14 H 00 à 16 H 00 à la Salle Polyvalente.

Infos Voisinage

DIVAGATION DES CHIENS ET DEJECTIONS CANINES

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique.
Si pour la santé de votre chien il est bon de le promener, certaines règles sont à respecter.

En effet si les crottes en chocolat sont bonnes pour le palais il n'en va pas de même pour les crottes de chiens que n'apprécient pas nos semelles de chaussures.
Quand le **BESOIN** s'en faire sentir mettons notre chien au caniveau, ou pensons à prendre le matériel nécessaire au ramassage des déjections.

Pour nos devantures, nos trottoirs les riverains vous en seront reconnaissants.

NUISANCES SONORES

Un arrêté préfectoral du 20 juin 2005 relatif à la lutte contre les nuisances sonores est en vigueur. Pour les activités non professionnelles, tous travaux effectués par des particuliers pouvant gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à19 heures 30
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

FEUX DE JARDINS

En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de la Somme, nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets est interdit.

ENTRETIEN DE TERRAINS

L'entretien des terrains est rendu obligatoire sur la commune de Muille-Villette. Propriétaire, locataire, exploitant cet entretien est de votre responsabilité.

Infos nature

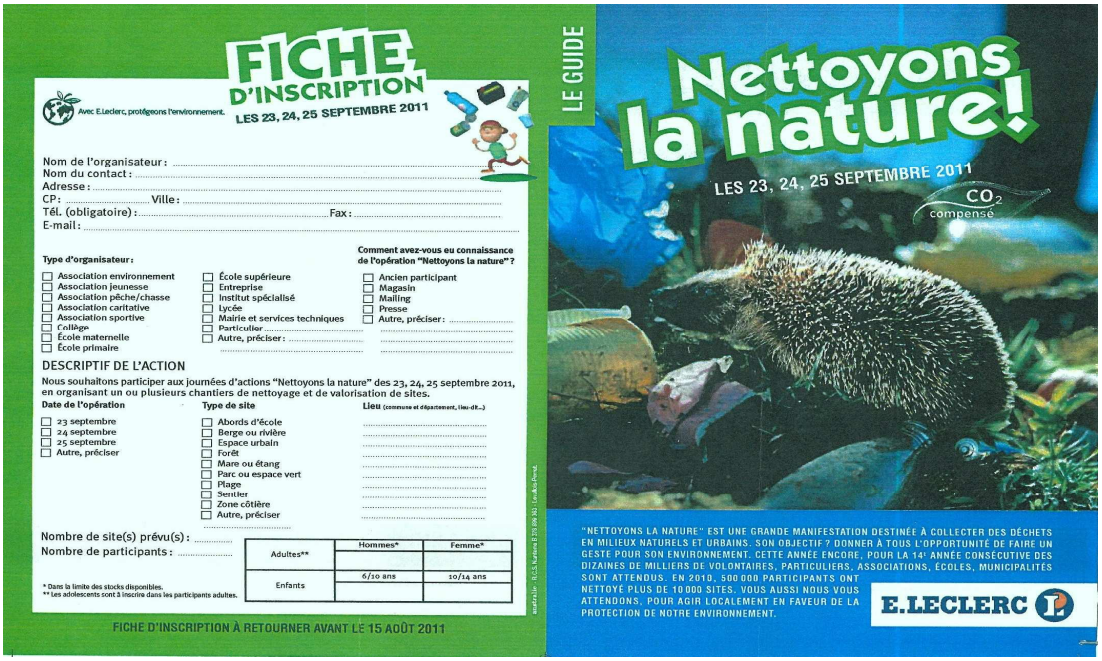

Pour la quatorzième année consécutive, les Centres E.LECLERC organisent l'opération « NETTOYONS LA NATURE ».
Les 23, 24 et 25 septembre prochains, 500 000 personnes se mobiliseront partout en France en faveur de l'environnement, pour nettoyer des sites souillés.
Si Vous êtes intéressé par cette mobilisation dirigez vous vers www.nettoyonslanature.com ou vers le numéro Cristal : 09 69 399 400 (appel non surtaxé).
Le service d'information « NETTOYONS LA NATURE » répondra à toutes les questions.
La Mairie et l'Ecole participeront à cette action le 23 septembre 2011, que tous les Muillois qui se sentent concernés par cette journée nous rejoignent pour cette mobilisation.

TOUS ENSEMBLE POUR « NETTOYONS LA NATURE ! »

Ordures ménagères et tri sélectif

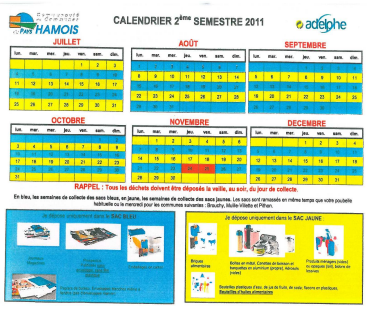

Avec ce nouveau bulletin nous vous adressons le nouveau planning du tri sélectif concernant le 2ème semestre 2011.
Nous rappelons à tous que pour le ramassage du tri sélectif et des ordures ménagères,
Vous devez déposer vos sacs uniquement la veille au soir du jour des collectes.
Ne pas appliquer ces mesures ne peut être que néfaste pour tous
(Prolifération des rats et divagation des chiens).

Info électeur

Jury d'Assises

La commune de Muille-Villette à été tirée au sort pour sélectionner à partir des listes électorales un jury d'assises. Trois personnes ont été désigné, celle-ci seront peut être amené à siéger à la Cour d'Assises.

Qui peut être juré ?

Les jurés sont des citoyens tirés au sort pour faire partie d'un jury de cour d'assises.
Certaines conditions sont exigées :

- être de **nationalité française**,
- être âgé d'au moins **23 ans**,
- savoir lire et écrire **le français**,
- **n'avoir jamais été condamné** à une peine de prison supérieure à 6 mois,
- ne pas exercer les fonctions de **ministre, préfet, militaire en activité**,
- **ne pas avoir déjà rempli cette fonction au cours des 5 dernières années**.

Par ailleurs, même si vous remplissez les conditions exigées par la loi, vous ne pourrez figurer sur la liste du jury d'une session si vous êtes **parent avec l'accusé**, avec **un autre membre du jury** ou **l'un des magistrats membre de la cour.**

Kermesse du 25 juin 2011

Journée festive aux écoles, les enfants ont fait leur « CIRQUE »

vive les vacances !!!!!